Avril 2023 N°44

Le P'tit Neuvy

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

Mairie de Neuvy en Sullias
2 Place de l'Église
45510 NEUVY-EN-SULLIAS
02 38 58 02 17
En cas d'urgence : 07 87 15 65 92
mairie.neuvy@orange.fr
neuvy-en-sullias.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi et jeudi : 9h-12h
Mardi et vendredi :
9h-12h - 14h-18h
Samedi : 10h-12h
Fermée le mercredi

Sommaire

Mot du maire.....1
Assemblées délibérantes.....2
Intercommunalité.....3
SICTOM.....5
Infos municipales.....6
Rétro.....7
Vie scolaire.....13
Associations.....14
Commerces, artisans,
loisirs.....22
Agenda.....24

LE MOT DU MAIRE

Dans ce nouveau P'tit Neuvy, vous trouverez une rétrospective des événements dans notre village et une projection sur l'année 2023.
Toutes ces manifestations nous permettent de nous retrouver dans un esprit festif et constructif pour notre village.
Quelques conseils et recommandations sont également donnés pour vivre sereinement à Neuvy et faire que nos voisins deviennent des amis.
Je vous invite à venir nombreux à la prochaine réunion publique qui aura lieu le vendredi 2 juin, pendant laquelle seront évoqués les choix pour les investissements communaux, dans un contexte économique difficile.
« Nos défauts devraient nous donner une qualité : l'indulgence pour les défauts des autres ».
Rivarol (1753-1801)

Amicalement
Hubert Fournier
Maire de Neuvy en Sullias

Session de la commune

Session du 21 octobre 2022

- Personnels : Adhésion à la nouvelle convention collective de la médecine préventive
- Budget : Création d'une provision pour dépréciation, présentation et vote du règlement financier et budgétaire M57 et projet de mise en place d'un terminal de paiement électronique
- Reprise du lotissement "Terres des Cassines"
- Assainissement : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)
- Suivi de la commission cimetière
- Avenir de l'Association Foncière de Remembrement
- Proposition de décors de Noël sur vitre et vitrines
- Demandes de subvention

Session du 16 novembre 2022

- Consultation sur l'éclairage public : Rapport sur l'analyse des offres
- Budget : Mise en place de la fongibilité des crédits en M57 Autorisation des dépenses d'investissement 2023 à hauteur de 25% des dépenses 2022 Décisions modificatives du budget principal et du budget assainissement
- Taxe d'aménagement : Convention de reversement de la part communale à la CCVDS
- Demande de rétrocession d'une concession à la commune
- Demandes de subvention

Session du 16 décembre 2022

- Taxe d'aménagement : Suppression de l'obligation de reversement à la communauté de communes
- Demandes de subvention pour les travaux 2023 : DETR/DSIL, Département
- Révision annuelle du loyer du salon de coiffure
- Délibération n° 2022/57 à corriger - Tarifs communaux 2023

Installation de la fibre dans les bâtiments communaux

- Etude de devis : Ecomoutons et Prismaflex

Session du 20 janvier 2023

- Appel d'offres travaux de voirie 2023 Rue des moulins et rue des Coudresceaux
- Extension du réseau électrique pour le futur lotissement
- Migration fibre sur les lignes des services communaux
- Etudes de devis: Installation de la climatisation dans le salon de coiffure et l'institut de beauté, Cloture Ecomoutons
- Demande de subvention de l'association des Carnutes

Session du 17 février 2023

- Présentation des projets de travaux 2023
- Signature de la nouvelle convention avec Ecomoutons

Session du 16 mars 2023

- Présentation du rapport d'ouverture des plis de l'appel d'offre pour l'aménagement Rues des Moulins et des Coudesceaux
- Étude de devis
- Vote des taux 2023 de la fiscalité directe locale
- Renouvellement du CDD espaces verts
- Convention de mise à disposition de la bibliothèque avec la communauté de communes

Syndicat des eaux

Session du 29 mars 2023

- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Vote du budget primitif 2022

ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Ecole

Conseil d'école du 18 octobre 2022

- Présentation de l'équipe
- Effectifs et répartitions
- Résultats élections
- Sécurité
- Bilan coopérative scolaire
- Projets des classes
- Règlement intérieur
- USEP
- Questions des parents
- Questions diverses/Travaux

Conseil d'école du 10 mars 2023

- Sécurité
- Coopérative scolaire
- Actions éducatives
- Manifestations
- Questions des parents
- Divers

INTERCOMMUNALITÉ

Intramuros

L'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Val de Sully s'est doté de l'application Intramuros. Ainsi vous pouvez, en activant les communes concernées sur l'application de votre téléphone, être informé(e)s des animations, activités, ... qui ont lieu sur le secteur.
De plus le service communication de la CCVDS et l'office de tourisme de Sully peuvent intégrer les événements directement sur l'application des communes.

Neuvy propre

L'opération commune propre organisée par le service jeunesse le samedi 14 janvier de 14h à 17h à Neuvy en Sullias a permis de ramasser 31 kg de déchets. Un ambassadeur du tri du SICTOM de Châteauneuf sur Loire était présent, il a distribué des consignes de tri aux volontaires. Les seize participants ont pu apprendre notamment qu'une bouteille en verre mettait 4000 ans à se dégrader. Parmi les volontaires, presque tous habitaient sur la commune de Neuvy sauf trois personnes venant de Bonnée. Trois parcours différents, entre 3 et 5 km, ont été réalisés. L'évènement s'est terminé, après la pesée des sacs, autour d'un goûter. Les déchets récoltés ont été triés.

PLUi

URBANISME

PLUI DIAGNOSTIC TERMINÉ !

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) conclut sa phase de diagnostic qui a été réalisée par les bureaux d'études Terr&Am et Théma Environnement. Cette étape a permis d'analyser l'état initial de l'environnement et du territoire à un instant donné, afin d'envisager les perspectives de son évolution à travers différentes thématiques, telles que : le paysage, l'environnement, le patrimoine...

Un diagnostic sur :

> le patrimoine naturel et bâti du Val de Sully pour

- préserver la diversité des paysages et leurs identités afin de favoriser la qualité et l'attractivité touristique,
- permettre une meilleure transition entre les espaces urbains et naturels,
- limiter l'étalement urbain et favoriser l'aménagement des dents creuses.

> les activités économiques, avec plus de 10 000 actifs et un taux de chômage estimé à 12% en 2019, plusieurs enjeux ont été identifiés :

- encourager la diversification et le développement de l'économie tout en préservant le tissu économique,
- maintenir les terres agricoles et permettre l'installation de nouveaux exploitants,
- favoriser et encourager l'offre touristique du territoire.

> le cadre de vie en prenant en compte notamment l'offre en équipements, réseaux et mobilités. Cette analyse a mis en avant une offre d'équipements de qualité (culture, santé, scolaire) bien qu'inégalement répartie. De plus, les déplacements s'effectuent majoritairement en voiture ce qui rappelle l'ancrage rural et l'isolement de certaines communes. Plusieurs enjeux ont ainsi été identifiés :

- maintenir une exposition minimale des nuisances générées par les principaux axes routiers et développer des solutions de mobilité adaptées à l'ensemble des communes tout en encourageant les mobilités douces,
- maintenir et assurer les équipements scolaires, de santé et des services publics,
- préserver la qualité de l'eau potable et déployer l'assainissement collectif aux secteurs ouverts à l'urbanisation.

UNE ÉTUDE SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LE LOGEMENT

Plus de 24 000 personnes résident en Val de Sully et il ressort du diagnostic, d'une part une concentration de la population plutôt au nord de la Loire et d'autre part une tendance au vieillissement des habitants. Ce constat interroge sur l'adaptation du parc de logements (en moyenne, 4.6 pièces par logement) et sa typologie. Ce point sera approfondi lors de l'élaboration de la phase « scénarios », au regard des dynamiques constructives de ces dernières années.

Agenda culturel

RENCONTRE avec votre **Communauté de communes** ?

Et vous, connaissez-vous tous les services

Attention nouvelle date !

MERCREDI 7 JUIN

de **15h** à **20h** Sully sur Loire

à l'espace Blareau - Entrée libre

Sur place **Jeux concours** 10 lots à gagner dont un vol en mongolfière pour 2

Programme et infos sur www.valdesully.fr

AGENDA *culturel*

Jusqu'au 7 juillet	Exposition	Exposition plein air "Curiosa"	Saint Benoît sur Loire
Sam. 13 mai	Patrimoine	Portes ouvertes à Sainte-Claire	Isdes
Sam. 13 mai	Chanson	Des bâches et du son	Les Bordes
Sam. 3 juin	Patrimoine	Visite de Saint Benoît du Sault et Méobecq	Départ de Saint Benoît
Sam. 10 juin	Théâtre	On purge bébé par la Compagnie Les Enfants du Tonnerre	Saint Florent
Sam. 17 juin	Scène ouverte	La Scène est à vous avec Mathis Poulin	Ouzouer sur Loire
Dim. 18 juin	Archéologie	Journées européennes de l'archéologie	Bonnée
Sam. 1er juillet	Concert et cinéma	Germigny en fête	Germigny des Prés
Dim. 2 juillet	Musique grecque	Concert de l'oratoire 1/4 : Kaïmos	Germigny des Prés
Ven. 7 juillet	Ciné plein air	L'école buissonière	Cerdon
Dès le sam. 8 juillet	Exposition	Vandale ! Benoît Lebrun (1794-1819), architecte et démolisseur	Saint Benoît sur Loire
Dim. 9 juillet	Découverte musique	Concert oratoire 2/4 : hYrtis	Germigny des Prés
Du lun. 10 au mer. 12 juillet	Stage	Musiques médiévales	Saint Benoît sur Loire
Ven. 14 juillet	Ciné plein air	Hors Normes	Saint Aignan le Jaillard
Dim. 16 juillet	Chants populaires	Concert oratoire 3/4 : Les Mécanos	Germigny des Prés
Sam. 22 juillet	Astronomie	La Nuit des étoiles	Saint Benoît sur Loire
Dim. 23 juillet	Harpe et chant	Concert oratoire 4/4 : Francœur	Germigny des Prés
Ven. 28 juillet	Ciné plein air	La fine fleur	Les Bordes
Vend. 4 août	Ciné plein air	Le prince oublié	Villemurlin
Dim. 4, 13, 20 et 27 août	Musique classique	Été musical	Val de Sully

Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle ou sur Intramuros. Réservez dès maintenant !

Planning maison pour tous

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

PERMANENCES RÉGULIÈRES

Organisme	Jour de présence	Heure de présence	Modalités
ADIL info (Logement)	1er lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique (Aide juridique)	4e jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS (Agence Départementale des Solidarités)	Le lundi et le mercredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
AVL (Aide aux Victimes du Loiret)	Le mardi des semaines paires	9h - 12h30	Sur rendez-vous 02 38 62 31 62
CAF (Allocations familiales)	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	1er, 2e et 3e vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF (Droit des femmes et des familles)	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
CPAM (Sécurité sociale)	Tous les lundis	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 3646 ou sur ameli.fr
DIMA (Dispositif d'intervention mobile en addictologie)	Le mardi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale (Accompagnement 16 - 25 ans)	2e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique (Accueil, écoute, accompagnement)	Tous les mardis et jeudis	Jeudi : 10h-12h Mardi : 13h30-18h	Mardi : sur rendez-vous au 06 82 78 88 16 Jeudi : sans rendez-vous
Secours Catholique (Accès aux droits sociaux)	Le jeudi des semaines impaires	14h - 17h30	Sur inscription au 06 30 77 24 24
SOLIHA - OPAH (Logement)	Le lundi des semaines paires	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur www.valdesully.fr

MAISON POUR TOUS

Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Votre syndicat étudie la possibilité de mettre à votre disposition une collecte en porte-à-porte des emballages et la mise à disposition de poubelles à couvercle jaune à domicile.
Afin de recenser les besoins de chacun et de mener à bien l'étude technique et financière de cette opération, le SICTOM vous propose de remplir l'enquête sur la collecte des emballages: http://www.sictom-chateauneuf.fr/actualites/306-enqu%C3%AAte-sur-la-collecte-des-emballages.html
> Disponible sur votre compte usager également !

Vous pouvez retourner votre questionnaire via votre compte personnel, par mail ou encore par voie postale et dans les boîtes aux lettres de votre mairie, accompagné d'un justificatif de domicile. Nous vous remercions de ne remplir qu'un seul questionnaire par foyer.

DISPOSITIONS GENERALES
Les bénéficiaires du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés peuvent régler leur facture :

- En espèces auprès de la Trésorerie dont vous dépendez
- Par TIP ou par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public, accompagné du talon détachable de la facture, sans le coller ni l'agrafer à envoyer au centre d'encaissement du Trésor Public,
- Par mandat ou virement bancaire sur le compte bancaire du Trésor Public,
- Par TIPI, sur www.tipi.budget.gouv.fr
- Par prélèvement automatique pour les redevables ayant souscrit un contrat de prélèvement.

Plus d'infos
http://www.sictom-chateauneuf.fr/

Réunion publique

Le vendredi 2 juin 2023 à 19h00 dans la salle polyvalente se tiendra une réunion publique.
Le thème portera sur le bilan à mi-mandat.

Jury maisons fleuries

Le jury des prix des maisons fleuries 2023 parcourra la commune entre le 15 et le 30 juin.
Merci aux habitants qui valorisent les rues de notre village par leurs fleurissements avertis.

Travaux

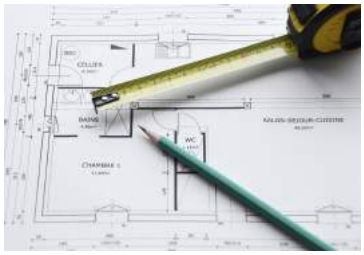

Pour rappel, tous travaux de construction ou de modification de l'aspect extérieur du bâti doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Mieux vivre ensemble

A l'approche des beaux jours les travaux et les activités extérieurs vont reprendre. Nous vous rappelons les horaires durant lesquels les activités générant du bruit sont autorisés.

Prime à la conversion des véhicules et Bonus écologique 2023

S'inscrivant dans le combat pour la transition énergétique, l'Etat a revu sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, sous réserve d'éligibilité, bénéficier d'une aide financière :

- Les critères d'attribution ont été revus, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous avez plus de 18 ans, résidez en France et que vous possédez des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur ce site. Pour recevoir ce financement, il faut déposer sa requête sur le site https://www.primealaconversion.gouv.fr/dbonneco/accueil/ dans les 6 mois après la date de facturation du vélo.

Octobre rose

Depuis 2019 le club de randonnée Rando Neuvy puis d'autres associations se mobilisent dans le cadre d'octobre rose afin de soutenir "Les Roses de Jeanne", une association du giennois qui œuvre pour le soutien et le bien être des personnes atteintes par la maladie. Au fil des années les activités proposées s'étoffent et les dons se font de plus en plus généreux. Nous ne cesserons jamais de vous dire **MERCI**, à vous les donateurs et à vous les organisateurs. En 2022, ce sont 1368€ qui ont été remis à la présidente des roses de Jeannes, Véronique Guerche grâce au Club loisirs et Amitié, aux Zygomatics, à la gymnastique volontaire, aux Carnutes, à la danse de loisirs et à Yogaïking. De plus notre action a fait tache d'huile puisqu'à présent d'autres communes alentours remettent leurs dons aux Roses de Jeanne.

Concours de pétanque

Zumba et Gym à Sigloy

Randonnée

Escape game

Danse de loisirs

Yogaïking

Cérémonie du 11 novembre

Nous remercions l'ensemble des participants à la cérémonie du 11 novembre: les élèves et leurs institutrices, les pompiers, les militaires et la population présente.

Atelier décorations de Noël

L'ensemble des décorations de Noël de la commune ayant été détruites dans l'incendie des ateliers municipaux courant 2022, quelques bénévoles ont rejoint l'atelier des Carnutes afin de confectionner de nouvelles décorations que vous avez pu découvrir ici et là, dans le village lors des fêtes de fin d'année.

DES BONS MOMENTS PASSES ET TOUT CELA DANS UN MIXTE DE GENERATION

Marché de Noël 2022

Pour la deuxième année consécutive le marché de Noël s'est déroulé dans le centre bourg. De nombreux artisans, commerçants étaient présents pour proposer aux visiteurs de nombreuses idées de cadeaux de fin d'année. Les enfants ont pu participer à diverses animations mises en place par l'association "Les Zygomatic's" qui, comme l'an passé, a organisé cet événement avec l'aide active de la commune (location du barnum, personnel municipal mis à disposition, élus et conjoints d'élus).

Vœux 2023 de Monsieur le Maire

2023

L'année 2023 a renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population. Les élus du secteur et les administrés s'étaient déplacés en nombre pour l'occasion. Monsieur le Maire a exposé les difficultés que rencontrent les petites communes au quotidien. Mesdames la Députée et Présidente des maires du Loiret se sont également exprimées. Un diaporama reprenant les actions entreprises par la commune et les associations en 2022 a été projeté à l'assistance. Monsieur le Maire a remercié Monsieur Battaglia, propriétaire du bar tabac "Art Home Café" pour les 28 années au service de la population et son aide envers les futurs acquéreurs.

Une naissance - Un arbre

Le samedi 25 Février 2023 et pour la seconde année consécutive, la municipalité a convié les enfants nés en 2022 accompagnés de leurs parents pour participer à la cérémonie symbolique : la plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « une naissance un arbre »

Depuis 2022, pour chaque naissance d'un bébé Neuvysullien, la mairie s'engage à planter un arbre sur la commune.

Ainsi, l'enfant devient le parrain d'un arbre planté symbole de la vie et de croissance.

Pour cette année 2023, 20 arbres ont été plantés. Les jeunes parents ont choisi une espèce d'arbre parmi les pommiers, poiriers, cerisiers...pour symboliser la venue récente de leur enfant. Chacun a tenu à avoir le piquet bois gravé avec le prénom de leur enfant.

Le temps d'une photo souvenir, la cérémonie s'est terminée autour d'un apéritif convivial.

Etat civil

Naissances (pour lesquelles les parents ont autorisé la parution dans la presse)

- Elio BERRUE
- Andréa CHARPENTIER

Mariage

- Céline AUDEBERT et Yannick LESCOFFIER

Après midi théâtre

Après une longue pause pour cause de pandémie, nous avons retrouvé avec plaisir la troupe Le Bastringue de Fleury les Aubrais pour la représentation théâtral Dimanche 5 Mars.

La compagnie a joué une pièce écrite par Jean Paul Daumas, la mise en scène a été réalisée par Eliane Auvray et Fanny Loiseau.

Nous avons fait connaissance avec quatre vieilles dames en maison de retraite qui passent leur temps à se chamailler, et qui voient tout à coup arriver une autre pensionnaire qui va chambouler leur existence.

Entre rires, noms d'oiseaux et quelques phobies exprimées quant à leurs craintes vis-à-vis du monde extérieur, la foule nombreuse en cet après-midi a pu s'en donner à cœur joie en compagnie de ces personnages croustillants.

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour « Le cimetière des éléphants » et un grand merci à nos comédiens qui nous font le plaisir de venir chaque année pour partager leur amour des planches.

En espérant vous retrouver plus nombreux encore l'an prochain.

Atelier décorations de Pâques

Pour faire suite aux décorations de Noël, les participants de cet atelier ont mis leur talent à profit pour cette fois ci réaliser des décorations de Pâques. Jolie réussite. Merci à l'ensemble de l'équipe.

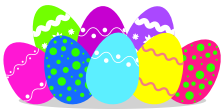

Chasse aux œufs

Le dimanche 9 avril s'est déroulé une nouvelle chasse aux œufs pour les 80 enfants de la commune qui s'étaient préalablement inscrits. Les élus présents ont caché les œufs parmi les décorations et la végétation de l'étang de l'Aulne, dont le plus convoité: celui qui était décoré. Après plus d'une heure de recherche, nos petits gourmands ont été récompensés par un lapin en chocolat et pour celui qui a trouvé l'œuf décoré, un gros œuf garni.

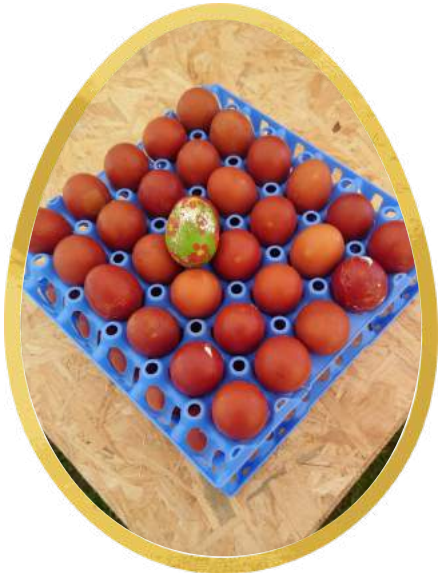

Carnaval de l'école 2023

Samedi 25 mars, 14h, les enfants déguisés se préparent à défiler avec leur famille, leurs amis et l'équipe pédagogique. Une belle remorque, embellie sur le thème de la forêt par les parents d'élèves, débute la marche, suivie par les musiciens de la fanfare de Sully-sur-Loire qui égaient ce moment convivial. Et c'est parti pour le défilé dans Neuvy sous une météo très clémente ! Confettis, sourires, papotages, rires, ... sont de la partie ! Cela fait du bien de se revoir, de partager cet instant ! Jusqu'à l'aire de loisirs où le bonhomme Carnaval, fabriqué par les élèves avec l'aide précieuse de Carole, est brûlé ... **Le printemps est là !**

Et pour clôturer cette après-midi, les enfants ont pu apprécier les gâteaux réalisés par les familles. Merci à tous, parents, enfants, enseignantes, personnel de la commune pour ce carnaval coloré.

BRAVO à tous pour ce beau moment !

Association des parents d'élèves de l'école Epona

Les délégués des parents d'élèves – Année scolaire 2022/2023

Cette année, nous avons pu organiser une animation d'Halloween pour les enfants ainsi que la vente de chocolats, qui fonctionne très bien et profite à tout le village. Ces actions rapportent de l'argent pour les différents projets pédagogiques de l'école, alors, **merci pour les enfants !**

Nous sommes présents aux conseils d'école ainsi qu'à la caisse des écoles dans le but de représenter l'ensemble des parents d'élèves.

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année, pour récupérer toutes les questions ou remarques. Nous les transmettons le moment venu.

Bon à savoir : Les comptes-rendus des conseils d'école sont de nouveau mis en ligne sur le site de la mairie.

Pour nous contacter
@ dparents.neuvyensullias@gmail.com
Ecole de Neuvy en Sullias – Parents délégués
Notre boîte à lettres située côté école

Danse de Loisirs

L'association Danses de Loisirs de Neuvy poursuit ses activités , le groupe s'est étoffé cette année de nouvelles personnes et nous leur souhaitons la bienvenue pour 2023 avec le même objectif que celui des années précédentes, à savoir :

Un rythme hebdomadaire de Danses en Ligne et Country les Lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes communale.

Edwige n'assume plus les cours mais revient vers nous dès que son emploi du temps le lui permet.

Annick et Danielle ont repris les rênes en main avec beaucoup de patience et de savoir faire.

Le groupe s'est retrouvé pour un repas à l'Auberge du Tranchoir à Nevoy suivi d'une promenade digestive.

En 2022 nous avons rejoint l'organisation d'Octobre Rose pour une initiation de danses en ligne, qui a été appréciée.

A l'occasion de la Fête Villageoise une démonstration a permis à un groupe de jeunes gens de se joindre à nous avec joie et bonne humeur.

Nous remercions également la commune pour l'enveloppe remise à l'association à cette occasion.

APACVN (Association pour la Préservation et l'Amélioration du Cadre de Vie des habitants de Neuvy en Sullias)

L'association APACVN (association pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie de Neuvy en Sullias) se mobilise à la demande d'habitants de la commune afin de rechercher des solutions négociées ou des décisions juridiques susceptibles de traiter des difficultés rencontrées par les administrés.

Depuis plusieurs années, l'APACVN suit les nuisances provoquées par le Domaine de l'Orme notamment au cours de l'année 2022 qui a été particulièrement marquée par un nombre insupportable d'insectes durant plusieurs mois.

En effet, le Domaine a été vendu en début d'année 2022 et, au cours de cette même période, un incendie s'est déclaré. Les pompiers ont éteint cet incendie en déversant une importante quantité d'eau. Cet apport d'eau a eu deux conséquences principales : un risque de pollution pouvant atteindre le bassin versant du Loiret et une prolifération importante de mouches.

Madame la Préfète du Loiret, prenant la mesure de cet événement, a transmis au nouveau propriétaire du Domaine une mise en demeure concernant plusieurs points devant notamment conduire à mettre fin de manière pérenne à ces invasions d'insectes.

Au cours de l'année 2022, l'action de l'association a été soutenue par de nombreux administrés et ponctuée par des réunions et des demandes de rendez-vous auprès des autorités locales.

Je profite de cet article pour remercier ceux qui ont répondu favorablement à un appel aux dons qui a permis de mobiliser les ressources afin d'effectuer un constat d'huissier fin octobre au moment où les nuisances d'insectes étaient à leur comble.

Par ailleurs, une demande de subvention a été adressée à la mairie afin que la commune s'associe aux besoins financiers de l'Association. Cette demande reste sans réponse à ce jour et nous espérons vivement que les élus nous soutiendront financièrement par cette subvention.

Pour que chacun reste mobilisé, deux bulletins d'information ont été diffusés par mail (brève n°1 et n°2) et nous ne manquerons pas de diffuser ces documents à ceux qui nous adresseront leur adresse mail.

Dans l'immédiat, le nouvel exploitant du site effectue le ramassage et le transport des fientes plusieurs fois par semaine vers une usine de production d'engrais située en Pays de Loire. Le délai d'éclosion des œufs de mouches étant d'une dizaine de jours, ces transports de fientes sont réalisés avant cette échéance d'éclosion et d'apparition des mouches. Pour attester de la continuité de cette mesure, l'association reçoit chaque semaine les bordereaux de transport de ces fientes.

Pour conclure, une réunion va être organisée au début du mois d'avril par la Direction de la Protection des Populations de la Préfecture du Loiret en présence de l'Association, du Maire et de l'Exploitant du Domaine afin de faire un point de situation. Nous ne manquerons de vous en tenir informés.

Avec l'évolution des conditions météorologiques, nous vous demandons de rester vigilants et de nous faire part de vos constations en adressant un message à l'adresse électronique de l'association : APACVN@laposte.net

En nous tenant à votre disposition, nous vous adressons nos plus vifs remerciements.

Didier Fournier

Président de l'Association

Graines de Gaulois

Puces des Loisirs Créatifs du 23 octobre 2022

Notre stand au marché de Noël organisé par les Zygomatic's

Les baguettes magiques

UN MOMENT DE PARTAGE CRÉATIF ET RÉCRÉATIF !

« On peut toutes et tous faire découvrir aux autres son savoir faire »

Tous les mardis de 13h30 jusqu'à....18h30 max, nous nous retrouvons, autour de grandes tables à la maison des associations.

On commence, on continue, ou on termine une création (scrapbooking, tricot, broderie, couture, ou autres activités manuelles facilement transportables.....). Papotage et partage d'idées, sont également au rendez-vous

« Chacun apporte son matériel, sa bonne humeur et son bricolage du moment ».

Passez un mardi juste pour voir !!

Le 5 novembre 2023

10ème édition des Puces des Loisirs créatifs

Cette manifestation, toute en couleur et remplie de petits bonheurs, rencontre toujours un vif succès. Tout amateur de loisirs créatifs peut chiner et trouver la bobine de fil qui lui manque, de la laine, le morceau de tissu qui pourra servir à confectionner un petit quelque chose, du matériel pour le scrapbooking (on n'en a jamais assez !), des perles et bien d'autres petits trésors qui auront une nouvelle vie grâce aux idées créatives de chacune et chacun. Retenez cette date, nous serons heureux de vous recevoir.

Nous organisons également un Vide Cuisine qui se déroule, désormais, début avril. Manifestation très demandée et appréciée par tous.

Contact:

lesbaguettesmagiques45@gmail.com ou 06 85 10 45 51

Présidente: Blandine Beugnon-Pernin

Secrétaire: Jean-François Cavaillé

Trésorière: Claude Cousin

La tribu des Carnutes

Jean Michel BARBE 1er maire de Neuvy

Jean-Michel BARBÉ 1er Maire de Neuvy en Sullias vers 1790 à 1793 et de 1807 à 1816 et Charles Marie BROUTIN du PAVILLON maire de 1830 à 1838

Dans « histoire d'un village » NEUVY EN SULLIAS de Gaston Pouillot, il y a déjà un petit article concernant ces personnage dans la rubrique « la révolution vécue à Neuvy. Il m'a semblé intéressant d'y apporter ce complément d'enquête !

Jean-Michel BARBE est né le 01/09/1755 à Châteauneuf -en-Thymerais en Eure-et-Loir (28) fils aîné de Jean-Baptiste BARBÉ P({(Procureur fiscal de la justice de Berigne, Greffier de la Marquise de Floux ,Huissier Audencier en la Maîtrise des Eaux et Forêts du Roy pour l'eau à Châteauneuf-en Thymerais. qui aura quatre autres enfants dont Louis Jacques qui deviendra « Particien (chirurgien). Jean Michel BARBE sera régisseur des dames religieuses de Belhomert (une abbaye) ,, il a sûrement reçu une éducation sérieuse pour avoir ce poste, savoir lire, écrire, compter et raisonner ! Il deviendra aussi sous-lieutenant de la Grande Louveterie dans la Maison du roi de France, les Grands louvetiers étaient responsables de l'organisation de la chasse aux loups et aux sangliers. Le Grand louvetier prêtait serment de fidélité entre les mains du roi « Maintient Sa Majesté son grand louvetier dans le droit et faculté de chasser et de faire chasser aux loups, louves, blaireaux et autres bêtes nuisibles, par lui, ses lieutenants, sergents et autres qu'il pourra commettre, à cor et à cri, force de chiens et avec toutes sortes d'armes, bâtons et pièges, filets et engins, tant dedans que dehors les bois, buissons, forêts ou quelque lieu que ce soit du royaume, soit dans les terres ou domaines appartenant à Sa Majesté, soit dans celles appartenant aux ecclésiastiques, seigneurs et autres. » Un titre honorifique à cette époque qui lui confère un statut d'homme important.

. Il a aussi le titre de Seigneur de Seigneur en partie de Luz (Lutz) et du viabon (Sud-Est de Chartres), région qu'il a sans doute hérité de son père, à cette époque les métayers dépendaient de seigneurs issus des nobles ou de riches notables. Quand Jean-Michel BARBÉ épouse jeanne-Julie de GRAVELLE le 3 février 1778 à Belhomert-Guéhouville (28) , il aura déjà passé par la châtellerie de St Benoit sur Loire (45) et le duché pairie de Sully sur Loire pour établir deux contrats de mariage le 30 novembre de l'année précédente en 1777. Sa femme est la fille de Jacques de Gravelle (et Jeanne Vivier de la GRANGE) une famille ayant toujours le titre d'écuyer de Vaux, de Lutz et de Viabon (28) qui est aussi le propriétaire du château de la Brosse à Neuvy (45) .

Jeanne Vivier de la Grange décède le 1er mai 1788 à Neuvy en Sullias et Jeanne-Julie de Gravelle hérite donc du domaine de la Brosse 1/5ème du village (Château et fermes alentours dont la métairie du Petit TOUFFOU ou il y a aussi un moulin à eau et un moulin à vent (important pour la production de farine, se nourrir étant la grande priorité). Propriété qui deviendra « La Roseraie » Les époux Barbé de Luz s'agrandissent en achetant les bois et la la métairie du Gilloy en 1790. En 1789, c'est la révolution, les personnes instruites sont rares et c'est tout naturellement que dans les campagnes la charge d'agent municipal puis maire est prise par des notables . Jean-Michel BARBÉ devient donc le 1er Maire de Neuvy en Sullias, il ajoute à sa signature (de luze) une mode à cette époque pour se distinguer, elle deviendra Barbeluz puis Barbé... En l'An VI (1798) il devient le président de l'administration municipale du canton de Tigy,

Il sera cependant suspendu de sa fonction de président par le directoire d'Orléans motif "il paraîtrait que le citoyen Barbé n' a cessé de persécuter le citoyen Chapiotin que parce qu'il est acquéreur d'un bien d'émigré dans le canton" . La famille « Chapiotin » si c'est bien elle dont on parle a aussi des atouts, le père André est 2 Marchand de fer et les deux fils André l'aîné et André le jeune sont tous les deux Juges au tribunal de commerce. Le couple Barbeluz n'aura pas d'enfants et c'est donc le mari de sa nièce (Antoinette de Gravelle) Charles Marie BROUTIN du PAVILLON propriétaire lui aussi du château de la Brosse (1789-1861 inhumé à Chaingy) qui deviendra maire de 1830à 1836 après Pierre Aignan POMMIER laboureur au Bois de BOUAN.

Article de Philippe ALLAIRE

Sources : histoire d'un village de Gaston POUILLOT, archives numérisées du Loiret, bibliothèque généanet, médiathèque, Orléans métropole, relevés collaboratifs.

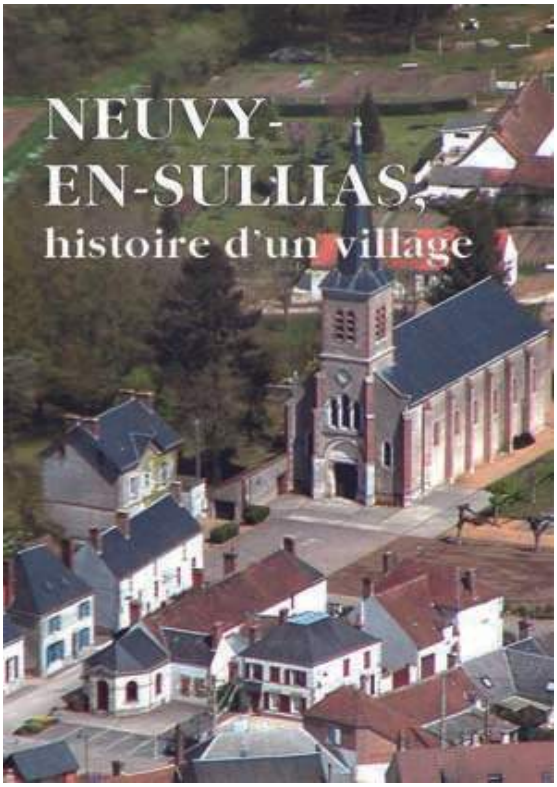

Les Zygos en action

Notre équipe a toujours le souhait de rassembler toutes les générations des habitants de Neuvy et ces alentours par le biais d'activités originales et variées.

Nous avons commencé l'année 2022 avec nos indémodables soirées jeux de sociétés les vendredis 08 Avril, 10 Juin,07 Octobre et dernièrement celle du 24 Mars dans la salle des fêtes. Les générations ont pu à nouveau se rencontrer autour de jeux de plateaux, cartes ect… à noter les prochaines soirées jeux les vendredis 12 Mai et 06 Octobre (sous réserves de modifications).

Renouvellement de notre Escape Game qui se déroulera le samedi 21 Octobre. Petits et grands accrochez vous pour de nouvelles aventures riches en découvertes et peurs !!!

Dans le cadre d'octobre rose, les bénéfices récoltés lors de cette soirée seront reversés à l'association « les roses de Jeanne ».

Cette année notre marché de Noël se déroulera le Dimanche 03 Décembre avec une nouvelle localisation des stands ! Nous vous en dirons plus prochainement.

A ce titre, si vous avez du temps libre à nous consacrer nous recherchons des bénévoles pour nous aider à mener à bien ces manifestations.

Suivez nous sur notre page Facebook « les Zygomatic's » vous y trouverez toutes nos manifestations.

Du temps libre ? Des idées ?? Rejoignez notre équipe !! Pour ce faire vous pouvez nous contacter par téléphone ou par e.mail.

Comment nous contacter :

Barbara CROSNIER 06.15.36.21.65

leszygos@gmail.com

Barbara CROSNIER - *Présidente*, *Catherine* BONNEFIS - *Trésorière*, *Marine* GESLAIN – *Secrétaire.*

Escape Game du 22 Octobre 2022

Marché de Noël du 3 Décembre 2022

Soirée jeux du 24 Mars 2023

Twirling Bâton Club

Le Dimanche 4 Décembre, le Twirling a organisé son traditionnel loto de Noël.
Environ 340 personnes ont participé à cet après-midi de jeux et ont remporté les nombreux lots.
Nous remercions les joueurs de leur participation ainsi que nos bénévoles sans qui, rien ne serait possible.
Le Dimanche 5 Février, nous avons accueilli une centaine de convives pour partager notre repas Tête de Veau, à la salle polyvalente.
Le déjeuner a satisfait toutes les personnes présentes et encore une fois nous remercions nos bénévoles qui ont concocté le repas et assuré le service.

Nous vous donnons rendez-vous le Samedi 24 Juin au Foyer Rural de Tigy à 15 H 30 pour notre gala annuel et le Dimanche 2 Juillet pour le vide-greniers, près du plateau multisports, rue des Ecoles.

Les Amis de la Saint Vincent Guilly et Neuvy

Le 18 Novembre, l'association a organisé la soirée Beaujolais Nouveau à la salle polyvalente de Neuvy en Sullias.
Une soixantaine de personnes ont répondu à notre invitation et ont pu déguster le beaujolais ainsi que les nombreuses terrines et desserts préparés par les bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement.
Nous ne savons pas à l'heure actuelle si cette association pourra perdurer, car nous sommes à la recherche de nouveaux membres qui pourraient constituer un nouveau bureau.

Nous vous adresserons une convocation pour la prochaine Assemblée Générale dès que nous aurons fixé la date, et nous verrons lors de celle-ci le devenir de l'association : continuité avec de nouveaux membres ou dissolution.
Merci à toutes les personnes qui nous ont suivi jusqu'à ce jour et à tous les bénévoles qui nous ont aidé pour l'organisation de nos diverses manifestations.

Club Loisirs et Amitié

Les activités permanentes

Après adhésion à notre club, (cotisation 2023 : 20 €), vous pouvez participer aux activités suivantes:

- À la Salle Polyvalente - Tous les 2èmes et 4èmes mercredis :

Jeux de table - de 14h à 18h : (représentés par JM Lacroix – M Dubé)
Belote, Tarot, Rummikub, Scrabble, Scrabble Duplicate, Triominos, etc., autour d'un goûter 1€.

- «RANDO» (représentée par MJ Riffet – F Fournier– A Brusseau)

Mercredi: 9h à l'abribus Route de Sully «~ 1h»
Jeudi: 14h Maison des Associations
Dimanche: 8h30 Maison des Associations

- «Pétanque» À L'R de Loisirs (représentée par JC Lucas – JM Lacroix)

Toute l'année, les Mardis & Jeudis - vers 14h15, suivant conditions atmosphériques.

Les 50 ans du club

Le dimanche 27 novembre le Club Loisirs et Amitié a fêté ses 50 ans.
Pour cette occasion 57 convives se sont régalés avec le menu concocté par le bureau. Chaque adhérent est reparti avec un souvenir: soit avec un gilet polaire soit avec une écharpe au logo du club.

Assemblée générale du 29 janvier 2023

L'assemblée générale 2023 s'est tenue le 29 janvier.

51 adhérents étaient présents ou représentés.
Un changement de bureau a eu lieu suite à la démission d'Edwige Sanchez, après 15 années de loyaux services. Un grand MERCI pour ces nombreuses années de dévouement.

Nouveau bureau

Président: Michel Dubé - *Secrétaire*: Josiane Borne - *Secrétaire adjointe*: Marie Jo Riffet
Trésorière: Frédérique Fournier - *Trésorière Adjointe*: Florence Brondeau
Membres actifs: Annick Bourgeix, Annie Brusseau, Yvan Menz, Jean Michel Lacroix, Jean Claude Lucas, Martine Courtabessis, Micheline Boursin
Nous accueillons 2 nouveaux membres : Yvan Menz et Jean Michel Lacroix que nous remercions pour leur implication.

Rencontre Intergénération

Le mercredi 8 mars une rencontre intergénération a été organisée conjointement avec l'école primaire. Au programme jeux de société, échecs et crêpes pour le goûter confectionnées par les membres du club. Nous avons partagé ce moment avec une quinzaine d'élèves que nous remercions vivement, ainsi qu'Annabelle l'institutrice qui les accompagnait.

ASSOCIATIONS NEUVYSSULIENNES

Randonnée du lundi de Pâques

240 randonneurs ont foulé les chemins de Sologne le lundi 10 avril à l'occasion de la randonnée annuelle du club. Le temps n'était pas rayonnant mais la pluie nous a épargné. 3 parcours étaient proposés: 8, 13 et 19 km. Ce dernier parcours s'est transformé en 16 km, un panneau ayant disparu dans la nuit!!!

Nous remercions tous les participants et bien sûr les bénévoles qui répondent présents.

COMMERCES, ARTISANS, LOISIRS

Oublis

Il y quelques semaines vous avez reçu dans vos boites à lettres le Neuvy Infos 2023-2024. Dans ce fascicule nous avons omis dans la partie commerçants, artisans, loisirs d'indiquer les entreprises suivantes: Les baguettes coudées et Onze M². Nous nous excusons de cet oubli.

ONZE M²

Design évènementiel, décoration, scénographie

ONZE M²

+33 (0)9 51 80 62 02

45510 Neuvy-en-Sullias

sandra@onzem2.com

@onzem2s

@onzem2s

LA TAVERNE DES OURS

BAR
TABAC
PRESSE
MULTISERVICES
EPICERIE
ETC...

LA TAVERNE DES OURS

fait peau neuve et sera ravie de vous accueillir bientôt…

Votre nouveau Bar Tabac Presse Multiservices et… Epicerie

9 Place du Bourg - 45510 Neuvy en Sullias

mail: *latavernedesours@gmail.com*

Rencontre avec .....Midon traiteur

MIDON TRAITEUR… LA BELLE AVENTURE DE DEUX FRERES !

Julien, 40 ans, et Jérémy, 31 ans, sont deux frères originaires de Sigloy.

Ils ont passé une partie de leur enfance à Neuvy en Sullias, sans penser un jour y exercer leur profession de cuisinier.

Mais c'est une histoire de cuisine dans la famille Midon…

Tout comme leur sœur, « l'atelier d'Aurore » à Tigy, ils ont été bercés très vite dans ce domaine, leurs parents étant propriétaires de la Ferme de la Sauvagère à Vienne en Val depuis de nombreuses années.

Après avoir obtenu leurs CAP, BEP, et BAC PRO à l'école hotellière de Montargis, Julien et Jérémy ont cuisiné dans des établissements prestigieux, tel que le Crillon et le Georges V à Paris, et c'est donc depuis février 2022, avec plus de 10 ans d'expérience, que les deux frères travaillent et partagent leur passion , au 3 rue de la zone d'activité à Neuvy en Sullias.

Ils proposent une large sélection de produits et de plats adaptés aux envies de chacun, et pour tout évènement (mariage, anniversaire, séminaire…).

Leurs prestations peuvent être livrées, à emporter ou servies par leur équipe.

Midon traiteur propose également la vente de poulets rôtis, de travers… deux dimanches par mois, d'avril à octobre.

Acteurs de la vie de notre commune, vous avez peut-être déjà rencontré Julien et Jérémy et apprécié leur gentillesse lors des manifestations de notre commune (14 juillet, cinéma plein air, marché de Noël…).

midon.traiteur@gmail.com

Midon Traiteur

02.38.88.77.25

3 rue de la zone d'activité, 45510 Neuvy en Sullias

AGENDA

Samedi 13 mai

Dimanche 14 mai

Vendredi 2 juin

Dimanche 11 juin
Départ Sigloy

Mai

Lundi 8: Célébration de l'Armistice de la seconde Guerre mondiale

Samedi 13 mai: Concours de pétanque

Dimanche 14: Vide maison

Vendredi 26: Spectacle de l'école et pique-nique (en interne)

Mercredi 31: Rencontre pétanque intergénérationnelle CLA/USEP

Juin

Vendredi 2: Réunion publique

Samedi 3: Rallye et banquet des Carnutes

Dimanche 11: Echappées à Vélo. Départ du port de Sigloy

Vendredi 23: Boum organisée par les parents d'élèves

Samedi 24: Fête de l'école

Dimanche 25: Remise des dictionnaires aux CM2

Juillet

Dimanche 2: Vide grenier du Twirling Bâton Club

Vendredi 7 et samedi 8: Festival Traquenard

Jeudi 14: Célébration de la Fête Nationale et repas citoyen à l'R'loisirs

Août

Jeudi 24: Concours de Pétanque du Club Loisirs et Amitiés

Septembre
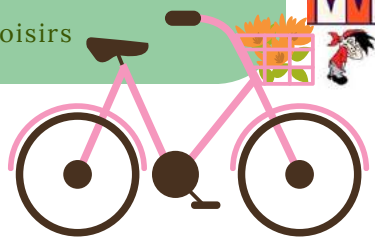
Samedi 16: Fête villageoise à l'R'loisirs